

Règlement intérieur du service de restauration LP Claret 2026-2027



Le service de restauration offre deux possibilités :

- La brasserie : repas à 4.30 €
- La cafétéria : snacking à la récréation du matin et de 12h à 13h30.

Chaque élève désirant prendre un repas à la brasserie ou acheter un snacking à la cafétéria doit détenir un QR code ou carte de restauration fournis par l'intendance :

- rechargeable
- gratuit
- utile pour tout achat à la restauration.

Le chargement du compte se fait à l'Intendance avec un minimum 20 euros par Carte bleue ou espèces (les chèques ne sont plus acceptés) ou sur le site internet du lycée :

<https://www.lyceecaret.fr>

Pour réserver un repas à la brasserie :

- Il est obligatoire de réserver la veille, dernier délai.
 - Sur les bornes dans le lycée
 - Sur le site internet du lycée (**avant 23h59**) selon le lien
- Les réservations peuvent se faire sur plusieurs semaines avec la possibilité **d'annuler la veille**.
- Le compte doit disposer d'une provision suffisante pour pouvoir réserver un repas.

Les détenteurs de carte devront la restituer au service d'intendance à leur départ de l'établissement.

En cas de non restitution, elle sera facturée au prix de **5 euros**.